

## **Conservatoire National de Région - Majoration du droit d'écolage annuel - Convention avec la Société des Éditeurs de Musique**

**M. FERRÉOL** : Très récemment, le Directeur du Conservatoire m'a annoncé qu'une réunion est prévue concernant la négociation entre la Société des Éditeurs de Musique et les Conservatoires sur ces problèmes de droit de reproduction. Je pense donc qu'il faut attendre les résultats de cette réunion et je demande le report de cette question.

**M. LE MAIRE** : Elle est reportée.

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

Dont acte.